



Assemblée générale

Distr.
GENERALEA/45/398
1er octobre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAISQuarante-cinquième session
Point 82 de l'ordre du jourCOOPERATION INTERNATIONALE EN VUE D'ELIMINER LA PAUVRETE
DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENTRapport du Secrétaire général

1. Le présent rapport a été préparé conformément à la résolution 44/212 de l'Assemblée générale, du 22 décembre 1989. Un rapport d'ensemble, qui sera présenté à l'Assemblée à sa quarante-sixième session, s'appuiera sur des renseignements fournis par les commissions régionales et par d'autres entités du système des Nations Unies.
2. Les mesures en vue de réduire et d'éliminer la pauvreté sont généralement considérées comme constituant les objectifs principaux du développement économique et social, englobant la plupart des autres objectifs. Les premières tentatives faites pour mesurer la pauvreté dans divers pays en développement remontent à bien des années et les premières évaluations globales des groupes de population vivant dans des conditions de "pauvreté absolue" dans tous les pays en développement sont celles qu'a tenté d'établir la Banque mondiale au cours des années 70.
3. Au cours des années 80, le fléchissement économique qu'ont connu la plupart des pays en développement a fait naître la crainte d'une aggravation ultérieure de la situation des pauvres et d'une augmentation de la pauvreté, tant absolue que relative. Pour caractériser la volonté de protéger contre un surcroît de privations les groupes vulnérables, dont la plupart vivent dans la pauvreté, on en est venu à parler d'"ajustement à visage humain". Certains gouvernements, de même que des organismes des Nations Unies, dont la Banque mondiale, se sont intéressés davantage aux politiques visant à réduire la pauvreté, que ce soit par des projets à objectif immédiat ou par la conception de projets et de programmes de développement.
4. Plusieurs rapports récents du Secrétaire général ont été consacrés aux problèmes de la pauvreté, notamment le Rapport sur la situation sociale dans le monde, 1989, le rapport intitulé "Coopération internationale en vue d'éliminer la pauvreté dans les pays en développement", présenté à l'Assemblée générale à sa quarante-quatrième session (A/44/467), et l'Etude sur l'économie mondiale, 1990.

5. Le Rapport mondial sur le développement humain, 1990, préparé par le Programme des Nations Unies pour le développement, réunit une quantité considérable d'informations sur la situation sociale, dont la plupart sont étroitement associées à la pauvreté, comme la carence nutritionnelle, le mauvais état de santé, l'insuffisance de l'éducation et les taux élevés de morbidité et de mortalité.
6. Un numéro entier de l'Asian Development Bank Review 1990 (vol. 8, No 1) a été consacré aux problèmes de la pauvreté. Dans son Rapport sur le développement dans le monde, 1990, la Banque mondiale donne des évaluations de la population pauvre dans les pays en développement et étudie les moyens permettant de réduire la pauvreté et les perspectives qui s'offrent aux pauvres au cours des années 90.
7. Le Fonds international de développement agricole projette une étude sur l'état de la pauvreté dans les régions rurales du monde.
8. Ce qui est plus important encore, c'est que la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale à sa dix-huitième session extraordinaire (résolution S-13/3, annexe), affirme que l'un des défis les plus importants des années 90 consistera à éliminer la pauvreté :

"L'un des principaux objectifs visés doit être de satisfaire aux besoins de tous les membres de la société pour qu'ils puissent maximiser leurs potentialités. La santé, la nutrition, le logement, les politiques de population et les divers services sociaux sont des conditions nécessaires à la fois au mieux-être individuel et à un développement fructueux. L'éducation et la formation, qui doivent être accessibles à tous, sont indispensables à l'amélioration de la qualité des ressources humaines et au maintien d'une croissance économique soutenue. La communauté internationale devrait appuyer les efforts qui sont faits en vue d'enrayer la progression actuelle de la paupérisation absolue et de la faim. Il est essentiel d'empêcher que cette situation déjà d'une extrême gravité ne se détériore encore."

Le processus d'élaboration de la Stratégie internationale du développement de l'Organisation des Nations Unies pour les années 90 a aussi promu la question de la pauvreté au rang de préoccupation de première importance et il s'agira aussi de traiter de questions nationales et internationales connexes.

9. En termes relatifs, le pourcentage de la population vivant dans la pauvreté absolue tend à être nettement plus élevé dans les pays les moins développés. C'est ainsi que la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui doit se tenir à Paris en septembre 1990, est fortement liée aux efforts nationaux et internationaux tendant à réduire et, en fin de compte, à supprimer la pauvreté absolue.
10. La pauvreté n'est toutefois pas un phénomène nouveau dans les pays en développement. Ce qui y était nouveau, de 1950 à 1980, c'était l'existence de taux soutenus de croissance économique comparativement élevés, ce qui a fait sortir de la pauvreté des sociétés entières ou une partie importante de ces sociétés. Ce

processus, alors qu'il se poursuivait en Asie avec une vigueur accrue, a perdu de son élan en Amérique latine et a fait place à une régression nette en Afrique. Au cours des années 80, la persistance des bas prix des principaux produits d'exportation d'un grand nombre de pays d'Afrique et d'autres pays en développement et la charge excessive de la dette extérieure ont contribué de diverses manières à freiner la croissance économique et à accentuer la pauvreté. Les sorties nettes de capitaux des pays en développement vers les pays développés, tant en raison des taux d'intérêt élevés et des remboursements du capital qu'à cause des fuites de capitaux, de la réduction des importations, notamment de biens d'équipement, ont encore contribué à réduire les taux de croissance économique. Dans bien des cas, les politiques visant à stabiliser l'économie et à adapter sa structure à la situation économique nouvelle ont fait baisser l'emploi et les dépenses consacrées aux services sociaux, ce qui a entraîné une dislocation, tous ces facteurs ayant pour effet de faire empirer la situation économique et sociale, du moins à court terme et de créer de nouvelles catégories de pauvres. Les catastrophes naturelles, telles que les sécheresses et les inondations, et les dommages causés à l'environnement et aux écosystèmes par la pression de la demande sur les ressources physiques ont contribué à accroître l'étendue et la gravité de la pauvreté. Les conflits internes et les guerres entre pays voisins et le détournement des ressources à des fins militaires ont à la fois créé des distorsions et épuisé des ressources qui sans cela auraient pu être utilisées pour réduire la pauvreté. Alors que certains pays ont conçu leur processus de développement de façon à supprimer les maux les plus graves tels que la maladie et l'analphabétisme qui empêchaient la population de sortir de la pauvreté, d'autres ont attaché moins d'attention à ces problèmes.

11. On ne dispose pas d'évaluations fiables sur le nombre des pauvres dans les pays en développement. A titre d'évaluation approximative, on peut dire qu'au milieu des années 80, il y avait environ 1 milliard 100 millions de personnes, soit un cinquième de la population mondiale et un tiers de la population des pays en développement qui vivaient dans la pauvreté, dont environ 600 millions dans des conditions de pauvreté extrême. Un peu plus de la moitié des pauvres du monde vivent en Asie; la Chine et l'Inde à elles seules en comptent environ 400 millions. L'Afrique subsaharienne a environ 180 millions de pauvres et l'Amérique latine 60 millions.

12. Depuis le dernier rapport du Secrétaire général sur cette question (A/44/467), il y a eu peu de changement. Si les problèmes de la pauvreté retiennent de plus en plus l'attention des responsables dans de nombreux pays en développement, les progrès véritables sont faibles. Cela s'explique surtout par la persistance de la stagnation économique dans un grand nombre de pays en développement en 1989 et durant la première moitié de l'année 1990. Dans nombre d'entre eux, le revenu par habitant a continué à diminuer en 1989 et il continuera sans doute de le faire en 1990. Cela a eu des effets négatifs sur l'investissement et les ressources consacrées aux programmes sociaux. Les chances d'amélioration pour les pauvres en ont été réduites et, malgré les efforts déployés, leur nombre a augmenté. En revanche, la croissance persistante du produit intérieur brut, à un taux dépassant celui de l'accroissement de la population dans plusieurs pays fortement peuplés d'Asie, porte à croire que la part des pauvres dans la population totale continue à diminuer lentement dans cette région.

13. L'expérience de l'élimination de la pauvreté dans les pays en développement varie considérablement à cause des conditions initiales différentes et aussi parce que les politiques adoptées par les pays en développement sont elles-mêmes fort diverses. En général, la croissance économique rapide est une condition nécessaire de succès dans la réduction de la portée et de la gravité de la pauvreté. Toutefois, on ne dispose pas de preuve manifeste montrant qu'une croissance économique plus rapide est toujours associée à la diminution de la pauvreté. L'adoption de politiques efficaces conçues pour réduire la pauvreté est également essentielle.

14. La caractéristique qui définit la pauvreté est l'absence de pouvoir d'achat, qu'il s'agisse d'un revenu du travail ou d'un transfert. C'est pourquoi les politiques destinées à réduire la pauvreté sont orientées vers la fourniture d'éléments de revenu aux pauvres et l'accroissement de leur productivité. Certains pays ont distribué des terres - forme la plus commune des avoirs productifs dans les pays en développement - destinées aux pauvres. D'autres pays leur ont offert des possibilités raisonnablement égales de mener une vie relativement à l'abri de la maladie et d'acquérir de l'instruction et des compétences professionnelles, éléments dont la combinaison rend leur travail plus productif. Pour développer l'emploi et la productivité, il a souvent fallu fournir une infrastructure matérielle et créer des institutions, notamment un appareil législatif et les organisations qui sont des éléments essentiels d'une économie fonctionnant bien. Là où, pour diverses raisons, la distribution des éléments matériels est fort inégale, où l'accès aux services sociaux est déterminé par la capacité initiale d'acquérir ces avoirs et où l'infrastructure matérielle et sociale n'a pas été mise en place pour y favoriser la croissance économique, la réduction de la pauvreté est restée problématique.

15. Les mesures prises par les pouvoirs publics pour éliminer la pauvreté varient selon l'économie et la structure de la société. Certaines de ces mesures compensent des diminutions temporaires du pouvoir d'achat de la population, qui tombe alors dans la pauvreté, comme par exemple au cours de périodes marquées par des catastrophes naturelles. D'autres exigent le subventionnement des prix des produits alimentaires, l'accès gratuit aux services de santé et la gratuité de l'enseignement pour permettre aux jeunes de survivre et d'acquérir des qualifications. Presque toutes les sociétés ont besoin d'acquérir ces institutions économiques et sociales, qui assurent la rémunération du travail et de l'esprit d'entreprise. Des taux de croissance suffisamment élevés et soutenus durant plusieurs décennies sont indispensables si l'on veut que la grande masse de la population s'élève au-dessus du seuil de pauvreté. Le rôle des pouvoirs publics varie selon les pays, compte tenu de l'état de l'infrastructure matérielle et sociale et de la compétence de l'administration. Dans nombre de pays en développement, diverses formules ont été adoptées pour ces mesures politiques, parfois avec des résultats étonnamment encourageants qui montrent que, même lorsque les revenus sont faibles et que la croissance est lente, il est possible d'éliminer les manifestations les plus graves de la dégradation.

16. Les sorties nettes de capitaux des pays en développement et les restrictions imposées aux dépenses publiques pour maintenir la stabilité des prix ont imposé, au cours des années 80, des restrictions sévères aux dépenses consacrées aux services

sociaux dans nombre de pays en développement, y compris les dépenses pour le subventionnement des produits alimentaires, l'enseignement et les dépenses de santé. Il y a une façon d'assurer que la réduction des dépenses n'en permette pas moins de réduire la pauvreté, qui consiste à effectuer les dépenses en accordant la préférence aux pauvres plutôt que d'en faire profiter tous les membres de la société. Toutefois, dans les sociétés où une fraction importante de la population vit dans la pauvreté, les économies réalisées de cette manière peuvent être faibles. Les pouvoirs publics ont besoin aussi de connaître les groupes cibles, ce qui peut parfois exiger beaucoup de temps. Enfin, l'élaboration de cette politique exige dans tous les cas une administration plus compétente que celle qui permet de créer une société qui est obligée de réduire les salaires et d'autres avantages au cours d'une période de difficultés d'ordre fiscal. On peut en conclure que s'il est possible, en principe, de faire des économies en ciblant davantage les mesures à prendre, il peut en résulter, dans la pratique, des obstacles à l'application d'une politique qui, malgré un certain manque d'efficacité, n'en contribue pas moins à permettre une vie moins courte, moins pénible et moins primitive.

17. La situation économique internationale et la politique de coopération peuvent exercer des effets considérables quant au résultat des efforts visant à éliminer la pauvreté. Le commerce international en croissance rapide, avec des prix stables, fournit de nouvelles possibilités de croissance et d'emploi. De même, des flux positifs de ressources peuvent faciliter des investissements accrus et un développement plus rapide de la production et des activités génératrices de revenus. Dans une économie en croissance, les recettes fiscales augmenteront sans doute dans des proportions correspondantes, permettant ainsi un financement solide de programmes supplémentaires à l'intention des pauvres. De plus, les politiques d'aide aux programmes destinés à l'élimination de la pauvreté peuvent avoir des effets immédiats en réduisant le nombre des pauvres. Toutefois, les événements récents ne portent pas à croire à une amélioration de l'environnement économique international et des politiques d'aide. Les taux d'intérêt sont restés élevés et les prix des produits de base sont déprimés. Les transferts au titre de l'aide publique au développement n'ont pas augmenté en valeur réelle et, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs développés, les transferts de cette aide sont tombés de 0,36 % en 1988 à 0,33 % en 1989. Il reste beaucoup à faire pour renforcer la coopération internationale en vue d'éliminer la pauvreté dans les pays en développement.
